

Que faire si votre binôme (ou un plongeur) ne va pas bien pendant la plongée ?

- Votre binôme ou un plongeur vous fait un signe « ça ne va pas » / « je suis essoufflé »
- Votre binôme ou un plongeur n'a pas l'air d'aller bien (agitation, repli sur lui, augmentation du rythme respiratoire ...)

Il faut lui porter assistance dans l'eau :

- Remontez-le : assistance ou sauvetage suivant la situation, en respectant au mieux la vitesse de remontée de votre ordinateur et respectez vos paliers obligatoires si son état s'améliore (ne pas faire les paliers non obligatoires ou de principe).
- Si au palier, il semble toujours en détresse (difficultés à respirer, agitation, trouble de la conscience ...), il faut remonter à la surface
- Faites venir le bateau à vous avec un signal de détresse
- Ne pas l'allonger sur l'eau
- Si l'état de la mer le permet : le déséquiper de son scaphandre ou de son recycleur, ne pas le laisser faire d'effort
- Sortez-le de l'eau

Sur le bateau : appliquez les gestes appris lors du RIFAP :

- Mettre le plongeur à l'abri et donner l'alerte
- Administrer de l'O₂ au masque à haute concentration à un débit de 15 l/mn jusqu'à l'arrivée des secours
- Retirer sa combinaison néoprène (pour lever son effet de contention sur le corps et faciliter la ventilation)
- Sauf en cas de perte de connaissance, laisser le plongeur dans la position dans laquelle il se sent le mieux (souvent assise, penchée en avant) ; ne pas l'allonger contre sa volonté.

Rappel : pour le reste de la palanquée dans cette situation :

1- En cas de remontée rapide >15m/mn sur un trajet d'au moins 10 m à partir de 30 m :

- Si la réimmersion est possible, prudence :
 - Jamais seul
 - Jamais en cas de symptômes
 - Jamais en cas de problème de matériel : ordinateur bloqué, lestage inadapté, dysfonction de gilet stabilisateur ou de vêtement étanche, pas assez de gaz ...
- Si la réimmersion est impossible et en l'absence de signes:
 - Mettre le(s) plongeur(s) sous O₂ au masque à haute concentration à un débit de 15 l/mn
 - Le(s) hydrater
 - Ne pas le(s) laissez faire d'effort
 - Prévenez les secours

2- Si la durée de palier de désaturation obligatoire n'est pas réalisée:

- Si vous pouvez rapidement vous réimmerger en sécurité avec un autre plongeur, refaites le palier interrompu (Pas de réimmersion d'un plongeur seul ou qui présente des symptômes)
- si la réimmersion est impossible et en l'absence de signes
 - S'il manque moins de 3 mn (\leq) de palier: surveillance sur site pendant 3h, hydratation, pas de plongée pendant 24h
 - S'il manque plus de 3 mn ($>$) de palier: mise sous O₂ au MHC, 15 l/mn, hydratation et prise en charge par les secours.

Nous vous conseillons de vous entraîner régulièrement à la sortie de l'eau d'un plongeur en difficultés, depuis l'embarcation ou le ponton que vous utilisez !